

## Demande de prolongation

HERVE THERMIQUE

Le 15 janvier 2018

À l'attention du Global Compact et à nos parties prenantes,

Nous reconnaissons qu'une exigence clé pour la participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et l'affichage d'une communication sur le progrès (COP) qui comprend une déclaration du PDG du soutien continu pour le Pacte mondial des Nations Unies, une description des actions pratiques en ce qui concerne les principes du Compact, et une mesure des résultats ou des résultats attendus

Nous sommes en retard dans la création, le partage et l'affichage de notre rapport COP en raison de la remontée tardive de témoignages et d'indicateurs de performance, qui a généré un retard dans la mise en forme graphique du document.

Nous demandons par la présente une période de prolongation afin d'être en mesure d'afficher une COP qui décrit les efforts de notre entreprise et progresser dans la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies. Notre nouveau rapport de la COP sera publié sur le site Web du Pacte mondial des Nations Unies par [28 avril 2018, max. 90 jours après la date limite de la COP] au plus tard

Cordialement  
Christophe Prince

